Coordination nationale de l'accompagnement à la méthode d'évaluation des projets agrivoltaïques



Pour : ADEME
Date : 2024 - 2025
Partenaires : CERESCO/CETIAC/SOLAGRO
Domaine : Climat

Le groupement CERESCO/CETIAC/SOLAGRO a été missionné par l'ADEME pour contribuer à l'accompagnement de la méthode d'évaluation des projets photovoltaïques sur terrains agricoles et approfondir des retours d'expérience sur 5 régions françaises.

Contexte

Malgré les récents cadrages, le concept d'agrivoltaïsme suscite encore des inquiétudes relatives à une potentielle concurrence entre la production d'énergie et la production alimentaire, à la répartition des bénéfices économiques, et aux impacts sur le foncier.

Les services de l'État et les CDPENAF étudient chaque projet photovoltaïque sur terrain agricole et ses impacts sur l'économie agricole et le foncier. Certaines CDPENAF se sont appuyées sur la méthode d'évaluation de l'ADEME de 2022. Beaucoup d'instances départementales se sont dotées de "charte agrivoltaïque", avec des critères variables selon leur motivations de cadrage des projets.

Toutefois, la jeunesse de la filière empêche encore de définir des seuils chiffrés de caractérisation des projets, et freine la nécessaire appropriation de cette méthode par les pouvoirs publics et parties prenantes institutionnelles (services déconcentrés de l'Etat, les collectivités, les CDPENAF, les chambres d'agriculture…)

Objectifs

Le groupement CERESCO/CETIAC/SOLAGRO a été missionné par l'ADEME pour accompagner les parties prenantes publiques et institutionnelles dans la mise à jour de la méthode d'évaluation des projets photovoltaïques sur terrains agricoles de l'ADEME avec l'approfondissement de retours d'expérience sur 5 régions françaises (Nouvelle-Aquitaine, Occitanie, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Bourgogne Franche-Comté et Réunion).
Le lot national a pour mission d'assurer la coordination des accompagnements, d'en tirer un retour d'expérience consolidé et extrapolé au niveau national, puis d'établir un guide opérationnel pour le déploiement national de la méthode, ainsi qu'une trame de document à destination des porteurs de projet pour les aider à constituer les justifications nécessaires à l'évaluation des projets.

Déroulement

Le groupement est en charge d'assurer :
- le pilotage national,
- la veille et l'adaptation de la méthode,
- la coordination des lots régionaux,
- la validation des échantillonnages,
- les analyses et extrapolations au niveau national,
- les retours d'expérience sur la méthode,
- la rédaction d'un guide,
- la rédaction d'une trame de document de justifications,
- la formulation d'une stratégie de diffusion.

Solagro intervient en appui de Ceresco et Cetiac, en particulier dans le cadre du pilotage national, des extrapolations et des livrables finaux de l'étude.

Résultats

Les lots régionaux ont terminé début 2025 les missions de recensement, évaluation et concertation. Les résultats des panoramas des 5 régions ont été publiés, et sont disponibles dans la librairie ADEME.

Au niveau national, le groupement finalise les rapports de synthèse nationaux, comprenant un panorama national des projets PV sur terrains agricoles, la nouvelle méthode ADEME d'évaluation des projets agrivoltaïques, avec un guide opérationnel à l'intention des acteurs concernés et avec des documents types rassemblant les justifications nécessaires à l'évaluation des projets.

La publication de ces livrables sera effectuée par l'ADEME.